

**HAVRE-SAINT-PIERRE  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE DUPLESSIS**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 1<sup>er</sup> novembre 2021 à 19 h 30, à la Maison de la Culture Roland-Jomphe, située au 957, rue de la Berge.

Sous la présidence de monsieur le maire Paul Barriault.

**SONT PRÉSENTS :**

Marie-Ève Thériault	conseillère siège n° 2
Jonathan Blais	conseiller siège n° 3
Charlotte Cormier	conseillère siège n° 4
Nathalie Bernier	conseillère siège n° 5

**EST ABSENT :**

Sylvain Cormier	conseiller siège n° 1
-----------------	-----------------------

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

Nabil Boughanmi	directeur général et secrétaire-trésorier
Laura Mansbridge	directrice générale adjointe

---

Monsieur le maire constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 30.

---

**RÉSOLUTION N° 1366-21  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Après la lecture de l'ordre du jour,

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault  
appuyé par le conseiller Jonathan Blais  
et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

---

**RÉSOLUTION N° 1367-21**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU « PROGRAMME D'AIDE À LA RELANCE DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE (PARIT) » : AUTORISATION**

---

CONSIDÉRANT la réalisation du plan de développement de sites touristiques 2021-2025;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire réaliser un projet touristique « Développement du tourisme sur l'environnement et les communautés locales »;

CONSIDÉRANT QUE le conseil veut que la Municipalité dépose une demande de subvention au ministère de Tourisme du Québec dans le cadre du « Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT) »;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise la réalisation de travaux de construction, de réfection, d'agrandissement ou d'ajout d'infrastructures municipales;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance du programme PARIT;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier  
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier  
et unanimement résolu

Que le conseil autorise le dépôt d'une demande de projet constituant la réalisation du plan de développement 2021-2025 de sites touristiques dans le cadre du « Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT) ».

Que la Municipalité confirme son engagement financier au projet par une mise de fonds minimale de 20 % du coût de celui-ci, soit de l'ordre de 375 674. \$, selon le montage financier présenté et une participation complémentaire au financement du projet, le cas échéant.

Que la Municipalité, à l'achèvement des travaux, prend en charge complète les coûts d'exploitation et de fonctionnement des infrastructures, des équipements et des bâtiments mis en place et financés dans le cadre du « Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT) », et ce, pendant une période d'au moins cinq ans.

Que le directeur général soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, tout document relatif au dépôt de cette demande.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire répond aux questions des contribuables

---

**RÉSOLUTION N° 1368-21**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault  
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier  
et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 20 h.

---

---

**Paul Barriault, maire**

---

**Nabil Boughanmi,**  
**directeur général et secrétaire-trésorier**